Bibliothèque anarchiste

G. F.
Les soumis
2 avril 1882

extrait le 11 novembre 2026 d'*Archives autonomies*, tiré du n°8 du *Droit social*
Le Droit social, publié à Lyon de février à juillet 1882, est le deuxième journal anarchiste de l'histoire de France.

bibliotheque-anarchiste.com

Les soumis

G. F.

2 avril 1882

On se souvient de la scission fameuse, au congrès ouvrier du Havre, entre les ministériels et les indépendants.

MM. les ministériels ont fait, depuis, une bien triste besogne, pour succéder à la non moins triste besogne de ces ouvriers soudoyés de la domination gouvernementale qu'ils accomplissaient au Havre.

Soutenus par les gens les plus sérieux, ils ne cessent de cracher leur bave sur les révolutionnaires qui ne veulent pas de compromis déshonnêtes et qui veulent arriver à leur émancipation.

Comme on le sait, ils ont tenu, il y a quelque temps, un congrès national dans les salons de St-Mandé. Tous les journaux bourgeois, depuis la *Ville de Paris* et le *Petit Journal* jusqu'au *Radical*, en passant par la *Lanterne*, y ont consacré des articles sympathiques tout en donnant des comptes-rendus assez détaillés des différentes réunions, des différentes séances de ce congrès des renégats.

Ils y ont dénoncé la Révolution et les révolutionnaires.

Plus de révolutions, s'écriaient ces misérables ; paix entre l'ouvrier et le patron, disaient ces dénonciateurs, plus de grèves, répétaient sans cesse ces dégoûtants personnages, ces serviteurs fidèles des exploiteurs, ces êtres abjects qui osent se dire ouvriers alors qu'ils ne sont que des valets.

Ils méritaient les éloges des financiers de toutes espèces — aussi ils en ont reçu de toutes parts — mais que les ouvriers prennent garde contre ces meneurs de l'avilissement.

L'autre jour avait lieu le banquet annuel de l'Union nationale du Commerce et de l'Industrie, à l'hôtel Continental. Il y avait environ deux cent cinquante convives parmi lesquels on remarquait MM. Floquet, Songeon, Spuller, Frebault, Germain Casse, Greppo, Faure, Maret, Yves Guyot, Cadet.

Il y a eu plusieurs orateurs qui ont parlé soit des traités de commerce, soit d'autres blagues.

Le banquet était présidé par un M. Hiélard qui, après avoir porté un toast au premier magistrat de la république, M. Grévy, demande la concorde entre les patrons et les ou-

vriers, indispensable, paraît-il, pour le bien des affaires et de la nation.

Cela devait être on ne peut plus comique de voir le premier bourgeois venu demander la concorde entre l'exploiteur et l'exploité. Mais cela n'est rien. Mais ce qui est odieux, c'est de voir un sieur Veyssier qui était là, à ce banquet, délégué de chambres syndicales ouvrières (celles du système Floquet) prononcer les paroles suivantes, sages paroles, disent les journaux bourgeois :

« Nous ne voulons plus, a-t-il dit, de ces continuelles révolutions qui nuisent au commerce français ; nous désirons aujourd'hui ne plus faire de grèves et nous en rapporter à la bonne foi des patrons. Patrons et ouvriers français doivent se serrer les uns contre les autres et faire œuvre de patriotisme en défendant la même cause, celle du commerce et de l'industrie. »

Mais on sait à quoi s'en tenir sur ces défenseurs de l'exploitation bourgeoise. Il y a longtemps déjà que l'on est au courant de leurs platitudes et de leurs infamies ; mais leur révoltant cynisme n'empêchera pas la propagande révolutionnaire qui se fait chaque jour en dépit des turpitudes de ces renégats de la classe ouvrière.

Qu'ils continuent, ces meneurs qui n'ont pu réussir à escamoter à leur profit la délégation ouvrière du Congrès du Havre, qu'ils continuent leur triste besogne de délateurs, ils n'empêcheront point la marée montante de la révolution.

Il serait curieux d'examiner la société qui se trouvait réunie l'autre jour à l'hôtel Continental, de comparer les Floquet et les Songeon aux Maret et aux Guyot, les Greppo aux Veyssier, mais restons-en là. Nous en avons dit assez !

G. F.